|  |
| --- |
| COMMUNIQUE |

**Christian de BRUNIER, nouveau Président de l’UNAI**

**Le Conseil d’administration de l’UNAI, réuni le 16 décembre 2020, a désigné Christian de Brunier pour succéder à René Cartalas à la tête de l’UNAI.**

![Une image contenant extérieur, herbe, personne, ciel

Description générée automatiquement]()Christian de Brunier était depuis 2019 vice-président de l’UNAI. Passionné d’économie liée au social et à l’humain, après une maitrise en gestion à l’université Paris 9 Dauphine, Christian a entamé son parcours professionnel par un emploi au sein de l’APHP simultanément à la poursuite de ses études, qui déboucheront sur une thèse de doctorat dans le domaine de la santé.

Une opportunité d’emploi l’amène à changer de secteur d’activité et à rejoindre un grand groupe du BTP, Cegelec, où il abordera successivement toutes les fonctions de responsable administratif d’agence, à directeur administratif de Région puis enfin directeur Administratif et Financier France.

Il rappelle toujours l’une des étapes qui a été des plus formatrices, selon son point de vue, lorsque son responsable l’a envoyé, pendant 1 mois, tirer les câbles sur un chantier pour mieux connaître les problématiques de terrain. Presque 30 ans dans ces postes successifs au sein de ce groupe l’amèneront aussi à vivre plusieurs épisodes de restructuration, rachat et fusion. C’est ainsi que ses deux dernières années jusqu’à son départ en retraite en 2014 vont être consacrés au rapprochement de Cegelec avec le groupe VINCI. De même, ses fonctions l’ont amené chaque année à présenter les comptes aux représentants du personnel, un exercice de pédagogie et d’information pour apporter du sens et de la perspective aux indicateurs financiers en regard avec les indicateurs sociaux.

Cette expérience de l’entreprise privée a forgé une conviction profonde sur l’importance de la dimension humaine dans l’entreprise et le désir, à l’approche de la retraite, de trouver un engagement en tant que bénévole au service du social et plus particulièrement de l’emploi.

C’est ce qui a amené Christian à découvrir l’insertion par l’activité économique et plus particulièrement le monde des associations intermédiaires au sein duquel il s’est engagé dès 2013. Désireux de proposer ses compétences dans le milieu associatif, Christian s’investit alors dans l’association intermédiaire SIME, couvrant la région de Beauvais dans l’Oise en devenant trésorier. Il est élu président de l’AI en octobre 2016, poste qu’il occupe encore à ce jour. En 2017, il propose de représenter sa structure au Conseil d’Administration de l’UNAI dans le collège des AI et devient ensuite Vice-Président de l’UNAI lors de l’AG de 2019.

Bien que sa formation et son expérience professionnelle l’aient orienté vers le domaine financier, il a toujours considéré et fait valoir que les chiffres ne sont que la traduction des objectifs que l’on se fixe et des actions que l’on réalise. L’insertion par l’activité économique met selon lui en exergue l’importance de l’accompagnement personnalisé des demandeurs d’emploi dans les parcours d’insertion tout en s’appuyant sur la nécessaire pérennité d’une structure.

Voici comment il définissait son programme d’actions chez SIME :

« ***Nous sommes dans une période de mouvements et de changement sur beaucoup d’aspects qu’ils soient politiques, économiques, budgétaires, sociaux, environnementaux ou technologiques avec la révolution du numérique. Les territoires suivant leur caractère urbain, rural et leur histoire ne sont et ne seront pas impactés de la même manière et au même niveau. Dans ce contexte, les Associations Intermédiaires doivent aussi se structurer, s’adapter, se professionnaliser pour satisfaire à leur mission d’insertion par l’activité économique dans la durée, en incarnant une solution d’avenir pour un retour durable à l’emploi****».*

Cette analyse reste plus que jamais d’actualité et pourrait définir les enjeux qui s’imposent aujourd’hui à l’ensemble des associations intermédiaires de notre pays pour les prochaines années : savoir évoluer, professionnaliser et diversifier leurs missions pour continuer à être le principal outil du retour à l’emploi au sein des dispositifs de l’IAE.

En tant que nouveau Président de l’UNAI, il a défini ainsi ses premières priorités :

***« Les 2 objectifs qui me paraissent prioritaires pour l’UNAI pour le premier semestre 2021 sont de concrétiser la reconnaissance de l’UNAI par l’Etat comme Tête de Réseau national spécialisée des Associations Intermédiaires via l’obtention d’un conventionnement pluriannuel ; et mieux structurer l’accompagnement offert aux AI par l’UNAI en renforçant ses moyens au siège national et en optimisant son ancrage territorial à travers des délégations régionales plus structurées »***.

Ces deux aspects sont interdépendants et apparaissent comme des préalables pour faire face aux enjeux à venir et pour être compatibles avec nos ambitions de défense, de représentation et de développement des AI.

Le nouveau bureau de l’UNAI issu de l’assemblée générale s’est par ailleurs étoffé, pour accompagner les enjeux de l’année 2021 qui s’annonce :

* René Cartalas (CBL Réagir – 78) devient vice-président chargé d’appuyer Christian de Brunier dans ses relations avec les interlocuteurs institutionnels et les autres réseaux de l’IAE,
* Roland Le Floch (Alesi – 56) est renouvelé sur son poste de vice-président en charge de la formation et de la généralisation de la démarche qualité dans les AI,
* Un nouveau poste de vice-président chargé de l’ancrage territorial est confié à Serge Jentzer (Réussir – 58),
* Pascal Zaug (ARES – 88) est renouvelé comme trésorier général,
* Philippe Richard (FAIDep - 22) reste secrétaire général en charge de la réforme des statuts,
* Pierre Danné (AST – 40) rejoint le bureau comme secrétaire général adjoint.

L’UNAI est la tête de réseau nationale dédiée aux associations intermédiaires. Elle regroupe dans toutes les régions de France métropolitaine et en Outre-Mer les associations intermédiaires, structures conventionnées de l’insertion par l’activité économique (IAE), une des branches de l’ESS. L’UNAI les représente auprès des pouvoirs publics, défend leur spécificité et les fédère autour de projets structurants et de bonnes pratiques.

*Pour toute précision : contacter Christophe Cevasco au 0620775934 ou* [*delegue-national.unai@orange.fr*](mailto:delegue-national.unai@orange.fr)

Siège national de l’UNAI : Le château ETIC, 76 allée des parfumeurs – 92000 NANTERRE  
[www.unai.fr](http://www.unai.fr)